

# Concours RING LIMOGES

01 & 02 février 2025

Juge : Aurélien Casole

HA : Émilien Gayerie

Grégory Hugot



**ENGAGEMENT AU CONCOURS DE RING**  
**Les 01 & 02 février 2025**

Juge : Aurélien CASOLE

Hommes assistants : Emilie GAYERIE (II) ; Grégory HUGOT (III)

Collez votre étiquette ici

RING I  RING II  RING III

Numéro de Carnet de travail : .....  
Nom et Prénom du Conducteur : .....  
Adresse : .....  
Tél : ..... ; Mail : .....@.....  
Club représenté : .....  
Région : ..... ; Groupe : .....

**A joindre à votre engagement :**

- 3 étiquettes (2 sur le support – 1 collée sur l'inscription) ;
- Un chèque de 18 € pour les CSAU ou un chèque de 30 € pour le CSAU et le Brevet, ou un chèque de 17 € pour le Brevet et les autres échelons, à l'ordre du Limoges Sporting Club Canin (L.S.C.C.) ;
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pédigrée) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable) ;
- Votre adresse mail pour la confirmation de votre engagement.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Concurrent

Signature du Président

**Clôture des inscriptions le 24 janvier 2025**

Règlement à retourner à : Limoges Sporting Club Canin – 17 Rue René Regaudie – Grossereix - 87280 LIMOGES  
Contact : Yves ROBERT – 06.02.06.79.46 ; [todd07.09@sfr.fr](mailto:todd07.09@sfr.fr)

Il est possible de réserver pour le midi des plateaux repas au tarif de 14€.  
Merci de renvoyer le coupon ci-joint avant le 24 janvier 2025 :

Repas Samedi midi ... X 14€ =.....

Repas Dimanche midi ... X 14€ =.....

Règlement à l'ordre du Limoges Sporting Club Canin

